



PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS D'INONDATION (P.P.R.I.)

LIE A LA PRESENCE DE

L'ARGENS ET LE RÉAL

Commune des Arcs

Carte du zonage réglementaire
Cruée de référence

Encart 16

VU et APPROUVÉ
Comme annexé à mon arrêté en
date de ce jour, le 11 AVR. 2014.
Toulon, Le Préfet.

Laurent CAYREL

Mars 2014

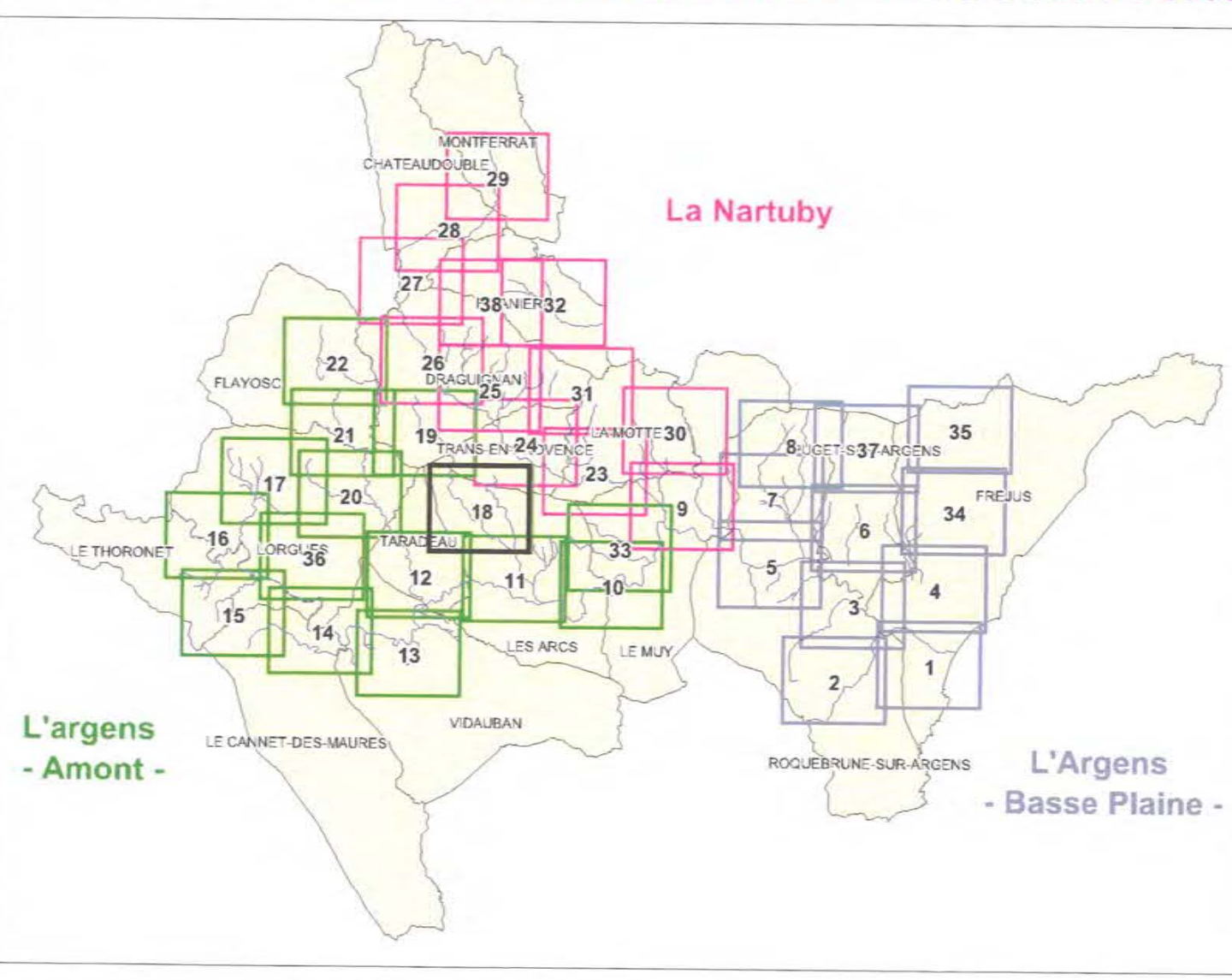
Direction
Départementale
des Territoires
et de la Mer
VAR
Service Aménagement
Durable
Pôle Risques

Légende

- Réseau hydrographique
- Bâti
- Côte de crue de référence
- Axe d'écoulement

Zone à haut risque	Autres zones à risque	Centre urbain dense
R1	B1	D1
R2	B2	D2
R3	B3	D3

Zone à haut risque hydrographique
Zone à risque à caractère local



0 100 200 Mètres
Échelle: 1:5 000
Sources : Cadastre; Execo CE1MIF 2011; DDTM 83; Safage 2012; AUL 2006 et IPREAU 2007
11MH03123_PPR1_D01011F_ZONAGE_ARGENS_amont_C.WOR - AS

